

# Fédénews

LE MAGAZINE DE LA FEDERATION  
BI-DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX 83/06



**Evènements,  
actus, infos  
pratiques**

**NUMERO 1  
MAI-AOUT 2025**

[WWW.8306.FOYERSRURAUX.ORG](http://WWW.8306.FOYERSRURAUX.ORG)

# SOMMAIRE

La fédé, ça sert à rien ! .....	2
EVS La Calade .....	4
Qu'est ce que l'éducation populaire ? .....	6
Le contrat d'engagement républicain .....	8
Bien organiser son assemblée générale .....	9
Rural Citizen Lab 4 EU .....	10
L'association Serendipity .....	11
Formations .....	12
Evènements à venir .....	13

**Prochaine parution en septembre.  
Envoyez nous vos articles et informations  
avant le 10 juillet 2025.**



# LA FÉDÉ

## ça sert à rien !

S'il y a bien un sujet sur lequel nous devons régulièrement nous remettre à l'ouvrage, c'est bien celui qui consiste à dire à quoi sert la Fédération ... De sa commune, de son association, chacun a souvent une vue partielle voire faussée de la Fédération. D'où parfois des remarques totalement infondées, souvent par méconnaissance. Peut-être de savons-nous pas suffisamment valoriser, communiquer sur ce que nous faisons et ce que nous sommes ? Petite mise au point sur les idées reçues et quelques exemples de réalisations.

### C'EST QUOI LA FÉDÉ ?

#### La Fédé, ce sont des services ...

Oui mais ... Oui la Fédération, ce sont des services proposés aux adhérents, mais pas que ! Ces services sont des moyens mutualisés pour répondre aux besoins du réseau. Mais l'accès à ses services est conditionné par l'adhésion à un projet et des valeurs. La Fédé ne vend rien à personne, elle met à disposition des savoirs et des savoir-faire à ses adhérents et entre adhérents.

#### La Fédé, c'est comme un syndicat ...

Tout dépend de ce qu'on entend par là. Syndicat vient du grec ancien "sündicos" qui signifie "ce qui appartient en commun" et du bas latin "syndicus" qui désigne celui qui représente. La Fédé s'inscrit bien dans cette fonction : elle rassemble et représente des associations qui ont des valeurs et des intérêts communs. Mais la Fédération ne défend pas des intérêts professionnels ou d'une corporation.

**source : Frontailles**



#### La Fédé nous dit ce que nous devons faire ...

Non. La Fédération est là pour proposer un cadre d'action (les statuts, les valeurs ...) et des moyens pour aider les associations, proposer des méthodes, mettre en relation, aider à trouver des financements. En aucun cas, la Fédération n'est là pour dire aux bénévoles ce qu'ils doivent faire et comment ils doivent le faire. Chacun est libre de prendre ce qu'il a à prendre à la Fédération.

#### La Fédé, c'est politique ...

Oui ... c'est politique. Car la loi 1901 est née de combats politiques. L'éducation populaire naît à la Révolution Française qui est un évènement éminemment politique. Les Foyers Ruraux naissent après la guerre sous l'impulsion de Résistants, donc l'action de lutte contre le fascisme était un acte politique. Oui les Foyers Ruraux font de la politique au sens où ils défendent des valeurs et une vision de la société.

#### Le rôle de la Fédération ?

C'est d'être garant de nos valeurs, de contribuer à leur diffusion et leur transmission. Il s'agit aussi d'accompagner les initiatives, de les mettre en lien, de mutualiser les expériences, de mieux les faire connaître, d'interpeller les pouvoirs publics ... et parfois d'impulser, d'ouvrir de nouvelles voies. Telles sont les missions que nous nous donnons depuis plusieurs années et que nous souhaitons renforcer pour les années à venir.

# Oue fait la fédé ?

Accueil de jeunes en service civique



Formations des bénévoles



Festival Africain Bagiliba



Création de l'EVS La Calade



Communication



Soutien aux projets des jeunes



Soutien aux associations



# NOS ADHERENTS



**LA VERDIÈRE** La fédération bi-départementale du Var et des Alpes-Maritimes avait choisi la commune pour tenir son assemblée générale.

## En milieu rural, pas d'actions sans les associations

PAR PASCAL HOCQ / BRIGNOLES@NICEMATIN.FR

**LE PRÉSIDENT DE** la fédération bi-départementale du Var et des Alpes-Maritimes, Jean-Paul Fouilloux, a choisi La Verdière pour l'assemblée générale des foyers ruraux. Choix justifié par le fait que le foyer rural local fête ses 60 années d'existence en 2025. Pour cette assemblée, il était accompagné d'Isabelle Vinenton, la secrétaire de la fédération. Nous avons rencontré le président afin de tirer un bilan des actions menées et à venir.

### Quelles sont les principales actions de votre association des foyers ruraux ?

Notre fédération regroupe 19 foyers ruraux et 1 730 adhérents. Nous avons, cette année, proposé 284 activités aux diverses antennes des foyers. Dans les territoires ruraux, rares seraient les actions sans l'intervention des associations. En milieu rural, peut être plus qu'ailleurs, la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse peut être à la fois ferment de l'identité locale et instrument d'épanouissement individuel et collectif. En 2024, nous avons organisé le deuxième « Festimage », des stages de danses, le festival « Bagiliba ». Pendant cette année olympique,



La fédération bi-départementale a tenu son assemblée générale avec les responsables des foyers ruraux adhérents en la salle Fontvieille. PHOTO P.H.

nous avons développé du sport avec des jeux originaux, des actions de soutien à la parentalité et aux familles (café parents et rencontres thématiques, défi dix jours sans écrans), nous avons accompagné nos associations adhérentes vers une meilleure communication interne et externe. En permanence, nous sommes aux côtés des foyers ruraux adhérents pour leur apporter aide et conseils.

### Et quel sera le programme pour cette année ?

Nous serons encore et toujours aux côtés de nos foyers adhé-

rents. Nos projets pour 2025 pour la jeunesse sont l'accueil de jeunes en service civique sur une mission, l'accueil d'une jeune en alternance dès septembre, et l'organisation de la calade des fadas à Fayence. Pour la parentalité, nous organisons la rentrée des familles sur le thème « La rentrée, c'est pas que casse pied », mais aussi un cycle d'ateliers parentalité, café des familles. Nous allons développer des jeux originaux dans le cadre du sport dans les foyers des départements. Des actions culturelles, mais aussi entreprendre des formations de nos bénévoles.

# Création d'un Espace de Vie Sociale sur le Pays de Fayence



L'Espace de Vie Sociale **La Calade** est un projet collectif porté par la Fédération des Foyers Ruraux et 4 associations adhérentes : le Foyer Rural de Fayence Tourrettes, Com Collecte à Seillans, Le Relais Solidarité à Fayence et Solidarité Couturières Pays de Fayence, qui a ouvert ses portes en 2024.

La Calade propose des **moments de vie** itinérants, libres, bienveillants et conviviaux. Ses activités sont ouvertes à tous, de toutes communes, sur simple inscription.



## Un Espace de Vie Sociale au Cœur du Pays de Fayence

Au cœur du Pays de Fayence, un projet innovant et inspirant a vu le jour : un espace de vie sociale créé autour de quatre associations locales. Ce lieu unique se distingue par son approche itinérante, libre, bienveillante et conviviale, offrant à ses habitants des moments de vie enrichissants et inclusifs.

## Une Initiative Collective

Quatre associations, chacune avec sa propre mission et ses valeurs, se sont unies pour donner naissance à cet espace de vie sociale. Leur objectif commun ? Créer un lieu où chacun peut se sentir accueilli, écouté et valorisé. Ensemble, elles proposent une multitude d'activités et d'événements qui répondent aux besoins et aux envies des habitants du Pays de Fayence.



NOUS RETROUVER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.



Espace de Vie Sociale La Calade



evs\_lacalade



evslacalade

## **Des Moments de Vie Itinérants**

L'une des particularités de cet espace de vie sociale réside dans son caractère itinérant. Plutôt que de se fixer en un seul endroit, les activités se déplacent d'un village à l'autre, d'un quartier à l'autre. Cette permet de toucher un public plus large et de créer des liens entre des communautés parfois éloignées géographiquement. Que ce soit à Fayence, Tourrettes, Callian ou Seillans, chaque rencontre est une occasion de découvrir de nouveaux visages et de partager des expériences.

## **Liberté et Bienveillance**

La liberté est au cœur de ce projet. Chacun est libre de participer aux activités proposées selon ses envies et ses disponibilités. Il n'y a pas d'obligation, pas de contrainte, seulement le plaisir de se retrouver et de passer un moment agréable. La bienveillance est également une valeur fondamentale. Ici, on prône le respect, l'écoute et l'entraide. Chacun est invité à être soi-même, même à exprimer ses idées et à partager ses talents.

## **Convivialité et Partage**

La convivialité est omniprésente dans cet espace de vie sociale. Les moments de partage sont nombreux et variés : ateliers créatifs, sorties culturelles, repas partagés, discussions thématiques... Chaque activité est pensée pour favoriser les échanges et les rencontres. Les rires, les sourires et les discussions animées sont le quotidien de ce lieu unique.

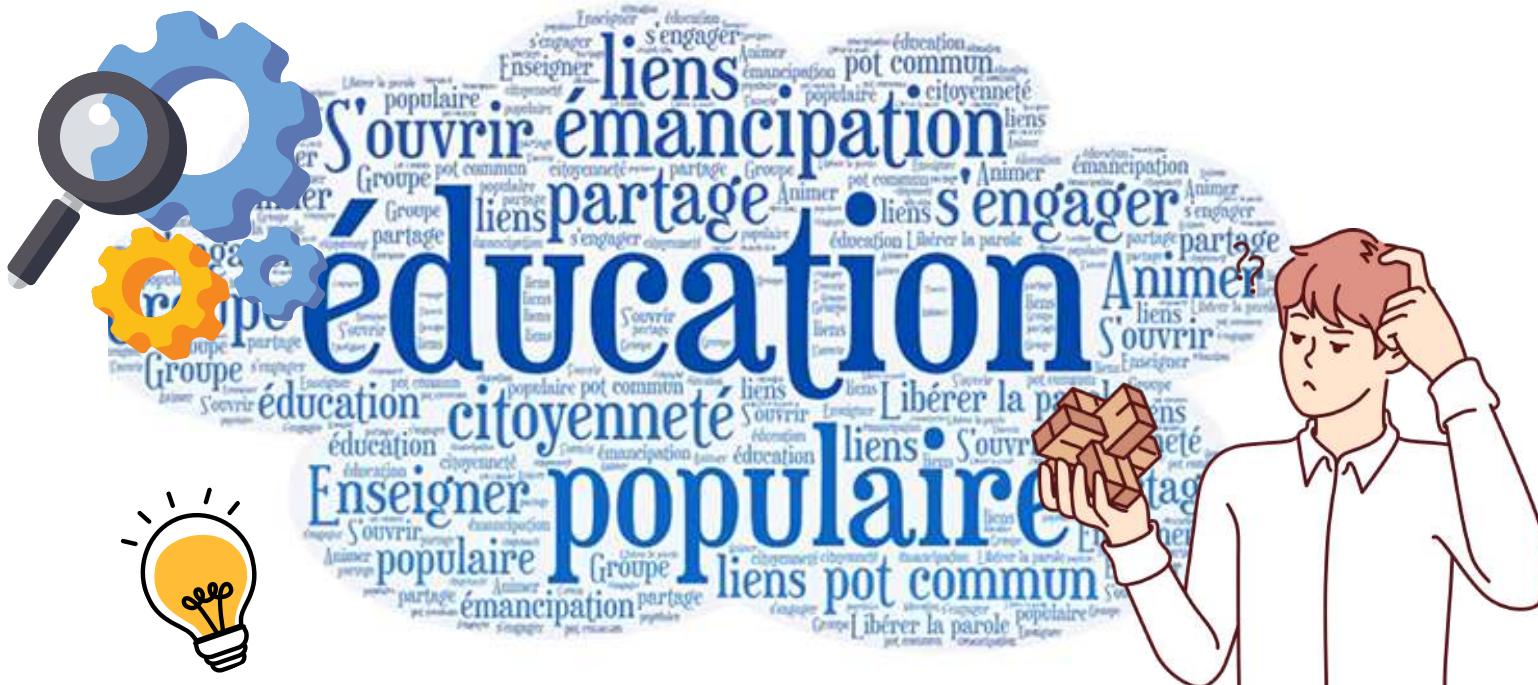
## **Un Impact Positif sur la Communauté**

Cet espace de vie sociale a un impact positif sur la communauté du Pays de Fayence. Il contribue à renforcer le lien social, à lutter contre l'isolement et à valoriser les initiatives locales. Les habitants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, trouvent ici un espace où ils peuvent s'épanouir, apprendre et s'entraider.

***En conclusion, cet Espace de Vie Sociale est bien plus qu'un simple lieu de rencontre. C'est un projet porteur de valeurs humaines fortes, un espace où la liberté, la bienveillance et la convivialité règnent en maîtres. Un véritable exemple de ce qui peut accomplir une communauté lorsqu'elle s'unit pour le bien-être de tous.***

# QU'EST CE QUE L'EDUCATION POPULAIRE ?

Il n'existe pas de définition instituée de ce qu'est l'éducation populaire, et c'est sans doute très bien comme cela. L'éducation populaire, c'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, de ne pas séparer celleux qui font, celleux qui réfléchissent, et celleux qui décident. C'est en cela que l'éducation populaire est directement liée aux pratiques d'autogestion (de nos activités, de nos luttes, de l'économie).



L'éducation populaire, ce n'est pas éduquer le peuple. Ce n'est pas apporter la conscience de l'extérieur à des personnes qu'on considérerait comme « à conscientiser ». Ce sont des dynamiques collectives qui permettent aux dominé-es de développer ensemble une compréhension critique de la société et des origines des inégalités sociales. Il s'agit de se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer.

Pour cela, l'éducation populaire nous invite à travailler à partir de nos situations pour les analyser, les comprendre, agir pour les transformer. L'objectif étant de transformer la société, les démarches d'éducation populaire ne sauraient être neutres.

Par émancipation, on désigne un processus jamais terminé qui se décline conjointement dans deux directions :

Développer notre compréhension du monde : remettre en question et déconstruire ce qui paraît être des évidences, des normes (ce qui paraît être normal mais qui ne l'est pas forcément), développer une lecture critique de la culture dominante ;

Développer notre capacité à avoir prise sur le monde : dépasser notre auto-censure, développer notre pouvoir d'agir, notre audace, oser, et pour cela, apprendre en faisant, expérimenter, nous autoriser à tenter et donc parfois à échouer.

L'objectif de l'émancipation est de sortir collectivement de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux.

L'éducation populaire consiste en des démarches collectives, qui nous amènent à prendre du recul sur les situations insatisfaisantes voire insupportables que nous rencontrons, à les analyser, à travailler ensemble les contradictions qui sont en jeu, à définir les modes d'action pour transformer ces situations.

L'éducation populaire, ce n'est pas vulgariser des savoirs, fussent-ils émancipateurs. L'objet n'est pas la diffusion de savoirs (qui peut en revanche être un moyen, même s'il est loin d'être le seul), mais de favoriser l'émancipation et l'émergence de mouvements sociaux de transformation sociale portés directement par les personnes et les groupes sociaux qui subissent des mécanismes structurels d'oppression (économique, raciste, genrée, etc.).

Pour cela, on va peut-être favoriser l'appropriation des savoirs, mais on va surtout s'attacher à produire nos propres savoirs, que l'on pourra alors croiser avec d'autres savoirs, savants ou issus de l'expérience d'autres personnes et groupes sociaux.

L'éducation populaire, ce n'est pas une activité d'un après-midi, mais une démarche à long-terme. Elle nous invite à prendre le contrôle de nos actions, et implique de sortir de notre entre-soi pour aller vers une auto-organisation des personnes et des groupes sociaux qui sont habituellement exclus des cadres de réflexion et de décision. En tant que pratique d'autogestion, les démarches d'éducation populaire ne sont généralement pas mises en place pour elles-mêmes, mais à l'occasion d'autres choses. Car l'action et la lutte ont en elles-mêmes une valeur pédagogique : agir et avoir une réflexivité sur son action, cela doit nous permettre de créer une culture et des pratiques politiques, et c'est cela, l'éducation populaire.



## L'EDUCATION POPULAIRE AU COEUR DE NOS ACTIONS



*L'éducation populaire vise à une compréhension du monde à travers des apprentissages mutuels, afin que se forge notre conscience critique. Elle participe à l'émancipation individuelle et collective des hommes et des femmes pour agir sur la société et non la subir. Elle vise à la transformation sociale, c'est-à-dire la mise en mouvement d'individus conscients, émancipés, mobilisant leur puissance d'agir au service d'une société plus démocratique, plus juste socialement et plus respectueuse de notre environnement.*

**source : [www.educationpopulaire.fr](http://www.educationpopulaire.fr)**

Très souvent, les démarches d'éducation populaire menées par les collectifs ne sont pas qualifiées en tant que telles. Les nommer, les penser en tant que pratiques d'éducation populaire, cela permet de les valoriser, de leur donner une réelle place, du temps, et de les évaluer.

Paulo Freire exprime parfaitement la posture d'éducation populaire dans sa phrase « Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ».

La posture d'éducation populaire est une posture d'accompagnement. Il ne s'agit pas de transmettre, et encore moins de convaincre, mais d'accompagner la production d'une pensée critique, en partant de là où en sont les gens, et non pas de là où on voudrait qu'ils en arrivent. Les accompagnatrices d'éducation populaire n'assènent pas des vérités, ils ne disent pas aux gens ce qu'ils devraient penser : ils invitent au questionnement, en se raccrochant au réel et aux vécus des personnes,

On n'émancipe pas autrui : l'éducation populaire n'a rien d'une posture avant-gardiste ou prosélyte, mais une invitation à l'autogestion.



# LE CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

## *pourquoi alerter ?*

La loi confortant le respect des principes de la République dite "loi séparatiste" ajoute une pierre à l'édifice de la lente érosion des relations entre l'Etat et les associations. Le Contrat d'Engagement Républicain qui en découle, mis en place par son article 12, offre aux pouvoirs publics un outil supplémentaire pour brider les capacités d'interpellation et de critiques des associations, essentielles à la vie démocratique.

Depuis janvier 2022, toute association ou fondation souhaitant bénéficier de subventions publiques, d'un agrément ou même simplement d'une salle municipale doit souscrire ce Contrat d'Engagement Républicain (CER).

Aux termes de ce contrat (1), les associations s'engagent à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public. Le CER, notamment utilisé pour remettre en cause certaines subventions d'associations qui font de la désobéissance civile comme le cas d'Alternatiba Poitiers et des Soulèvements de la Terre (mégabassine de Sainte-Soline), dénature la relation de confiance entre pouvoirs publics et associations : il cristallise la tendance au rétrécissement des libertés associatives et il a réussi à rassembler en un front commun des associations contre lui. Même quand les dispositions de ce Contrat ne sont pas directement activées, elles constituent souvent une menace pour des associations dont les activités militantes ne répondent pas aux positions de leurs interlocuteurs politiques (autocensure).

Ce CER conduit aujourd'hui des élus territoriaux à vouloir imposer aux associations dans leurs actions les exigences de neutralité qui n'ont à s'appliquer en réalité qu'aux services publics; conduit des parlementaires à vouloir pénaliser des associations pour les actions individuelles de leurs membres, en dehors de toute intervention de justice ; conduit certaines administrations à exiger d'associations, au prétexte qu'elles reçoivent des fonds publics, qu'elles se censurent dans leurs pratiques.

source : frontailles



Qu'il s'agisse de nouvelles contraintes administratives, de nouveaux textes législatifs ou de déclarations publiques, certaines associations se retrouvent de plus en plus souvent contraintes dans leur capacité d'actions, voire attaquées dans leur capacité à interpeller les pouvoirs publics.

Cette fragilisation est dangereuse. Elle a des impacts sur celles et ceux qui sont engagés pour l'action, qui s'investissent pour le collectif et pour l'intérêt général et auxquels on renvoie soit de la défiance soit de la contrainte. Des impacts sur la capacité à prendre en compte les voies de transformation qui sont bien souvent portées par les associations. Des impacts aussi pour notre vitalité démocratique. Nous avons plus que jamais besoin de ces espaces de construction de la parole et de l'action collective que sont les associations et de la contribution qu'elles peuvent apporter, sous de multiples formes au débat public. Limiter et contraindre ces expressions ne peut que contribuer à exacerber des tensions déjà vives dans notre société.

Les alertes sont aujourd'hui nombreuses et récurrentes. La Défenseure des droits, dans un communiqué du 14 avril, constate "une intensification des risques d'atteintes à la liberté d'association" et souligne qu'"une telle évolution est hautement problématique dans un Etat démocratique". Plus que jamais, il est essentiel de réaffirmer collectivement notre attachement aux libertés associatives, de rendre publiques toutes les atteintes qui y sont portées et nous mobiliser contre ces attaques. par le Collectif des Associations Citoyennes.



Pour aller plus loin

Le Collectif des Associations Citoyennes

Un espace en ligne pour mieux comprendre et contrer le CER : [mobilisations.associations-citoyennes.net](http://mobilisations.associations-citoyennes.net)

Le Mouvement Associatif [lemouvementassociatif.org/contrat-d-engagement-republicain/](http://lemouvementassociatif.org/contrat-d-engagement-republicain/)

**Alerte sur les libertés associatives, la tribune**

129 acteurs de la société civile alertent sur la remise en cause de la liberté des associations, dans une Tribune républicaine. "Des élus locaux mobilisés pour dénoncer les dérives démocratiques du Contrat d'Engagement Républicain."

**On vous invite à suivre sa parution dans le Monde à la date anniversaire de la loi de 1901 le 1er juillet 2023 !**

(1) imposé par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 concernant le respect des principes de la République et défini par le décret n°2021-1943 du 31 décembre 2021



L'Assemblée Générale est souvent vue et vécue comme un moment obligé et ennuyeux de la vie de l'association. On convoque les adhérents par un courrier administratif qui décline froidement l'ordre du jour. Tout le temps est consacré à la lecture d'interminables rapports. Et tous les ans on recommence de la même façon ... Pas étonnant qu'elle n'attire pas grand monde. Pourtant, l'AG est un moment clé ... bien organisée elle peut être un véritable temps de remobilisation et de participation des adhérents pour dynamiser l'équipe.

### Qu'est ce que l'Assemblée Générale ?

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'association.

C'est le moment où les adhérents vont décider des grandes orientations et des activités pour l'année à venir. Or, les AG sont plus souvent consacrées à parler du passé que de l'avenir ...

### Sensibiliser, mobiliser, donner envie de participer et de revenir ...

**Sensibiliser les adhérents** : allez à leur rencontre, expliquez-leur ce qui va se passer, comment vont-ils pouvoir s'y impliquer. N'oubliez pas que personne ne vient jamais seul à un événement qu'il ne connaît pas ... chaque administrateur peut ramener une personne. En amont, si vous avez du temps, passez des coups de fil.

**Soigner la communication** : on ne donne pas envie de venir aux gens en rédigeant une convocation qui ressemble à une convocation au tribunal. Mettez-y de la vie, un mot sympa, des couleurs, ...

**Soigner l'accueil** : accueillir signifie "aller vers". Organisez un petit dej' ou un pot d'accueil, mais ne laissez pas les nouveaux "plantés" devant le buffet. Mettez-les à l'aise, présentez-leur d'autres personnes ...

**Donner envie de participer** : évitez les longs discours à la tribune qui endorment les adhérents. Ne les envahissez pas de chiffres et d'inventaires. Ils savent lire les rapports ! Préférez mettre en avant quelques actions phares avec des projections photos par exemple. **Mais surtout privilégiez du temps pour parler de ce qui va se passer dans l'année à venir !** Pour cela, cassez le format tribune/assemblée plénière qui fait que ce sont toujours les mêmes qui parlent ! Mettez en place des petits groupes en invitant les adhérents à réfléchir et proposer des actions ...

**Ne pas tomber dans le formalisme inutile et démobilisateur.** Le formalisme nécessaire ne doit pas nous faire oublier que nous sommes dans une association et que c'est la convivialité qui est le moteur de la participation.

# Bien organiser son Assemblée Générale ... et faire venir du monde !



### Les rapports

**Le rapport moral** : le rapport moral a pour but de faire l'état de la situation générale de l'association. Ce n'est pas un rapport d'activité résumé. Il peut aussi être l'expression d'un message "politique" (dire la place et le rôle de l'association dans le contexte local ou national). Généralement on le lit mais on ne le vote pas.

**Le rapport d'activité** : il fait état de l'activité de l'association durant l'année. Vous pouvez aller plus ou moins loin dans la description. Vous n'avez pas d'obligation de le lire, surtout si vous avez pris le temps de l'envoyer à l'avance. Il est soumis au vote de l'assemblée.

**Le rapport financier et le budget** : le rapport financier fait état de la situation financière de l'association. Prenez le temps de présenter les chiffres avec pédagogie (graphiques ...). Le budget lui correspond au chiffrage des engagements pour l'année qui vient. Les deux doivent être soumis au vote de l'A.G.

**Les orientations** : vous pouvez préparer un document avec les grands axes de l'année. Mais profitez de l'AG pour commencer à mobiliser les adhérents sur de nouvelles actions (ateliers, petits groupes, ...)



Ne pas oublier !

**Ayez vos statuts sous la main** durant l'AG et relisez-les avant. Ils vous disent ce qui relève de l'AG, les modalités d'organisation, de décision et d'élection des instances. En cas de question, c'est le texte de référence pour répondre.

En amont, vous pouvez **envoyer des mandats** pour les adhérents qui ne peuvent pas être présents. Ils peuvent parfois porter les mandats d'autres adhérents (vérifier dans vos statuts).

**Préparez une feuille d'émarginement** à l'accueil et vérifiez que les présents disposent bien du droit de vote.

**Comptez le nombre de votants** présents et vérifiez que le quorum est atteint (indiqué dans vos statuts.)

A chaque vote, **comptez le nombre de voix** (sans oublier les mandats) afin des notifier dans le procès verbal de l'AG. N'oubliez pas de récupérer les mandats.

A l'issue de l'AG, **rédigez un procès verbal** (ou relevé de décision) qui mentionne ce qui a été voté et la composition des instances de décision.

## Rural Citizen Lab 4 EU, un projet cofinancé par le programme CERV

616 ! C'est le nombre de personnes qui ont participé aux tables rondes citoyennes organisées dans 4 pays européens dans le cadre du projet Rural Citizen Lab 4 EU qui a démarré à l'automne 2022.

Parce que les citoyens ruraux ont souvent l'impression de ne pas être entendus, le projet Rural Citizen Lab 4 EU s'est proposé de construire des ponts entre citoyens ruraux et décideurs politiques, afin que la parole des citoyens ruraux européens soit entendue.

Pour ce faire , nous avons organisé des tables rondes citoyennes européennes dans des zones rurales de 4 pays : en Andalousie, en Roumanie, en Slovénie et à Puget Théniers, ou locaux et européens ont débattu ensemble de l'avenir de la démocratie et de la désinformation. De ces échanges, a été élaboré un livre blanc compilant toutes les idées et suggestions émises par les citoyens afin qu'il soit transmis aux décideurs politiques locaux, régionaux, nationaux et européens.

Après 4 tables rondes en 2023 dans 4 pays différents, nous sommes dans la phase de dissémination du libre blanc auprès des décideurs politiques dans nos 4 pays européens.

Ce projet a permis la mobilité des citoyens ruraux, qui ont pu se rendre dans chacun des pays concernés par le projet.





# Association Serendipity

L'association est née en 2002, avec pour but l'**inclusion** de personnes différentes.

Elle participe à l'animation de **fêtes médiévales**, présentant des métiers anciens et des scènes de la vie quotidienne.

Sa troupe, "**La Mesnie de Serendipity**", intègre des enfants de l'ASE, des membres avec handicap, des personnes avec des troubles psychiques, d'autres en grande précarité, ...

En 2016, l'association marque une pause, faute d'adhérents et de dynamisme.

En mars 2024, porteuse d'un projet d'**Habitat Personnel Partagé Inclusif** pour un public avec troubles neurodégénératifs (TND) et/ou de troubles de la sphère autistique (TSA), elle intègre le mouvement des Foyers Ruraux.

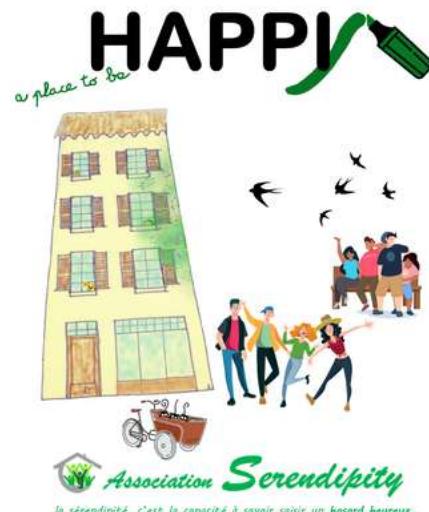
Les colocataires du HAPPI, nommés "Happitants", disposent d'un logement indépendant et d'espaces de vie en commun. Ils sont accompagnés dans leur autonomie par un facilitateur qui partage leur quotidien.

Plus tard, un estaminet ou bistrot solidaire, proposera une activité à ceux qui le désirent.



## Phase 1

Trois accueils en 2024.



## Phase 2

De 3 à 6 accueils début 2025.

## Phase 3

4 accueils supplémentaires en 2026.

# Formations

**PSC1 le 6 mai**  
Formation 1ers secours



**FORMATION PREMIERS SECOURS (PSC1)**  
MARDI 6 MAI 9H-17H00  
SALLE LA CALADE - FAYENCE

**CONTENUS**

- La prévention
- La protection
- L'alerte
- L'obstruction des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- Les plaies
- Les brûlures
- Les traumatismes
- Les malaises
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque

**PARTICIPATION : 60€  
30€ POUR LES MEMBRES DE LA CALADE**

0494842040 | [www.evs.lacalade.fr](http://www.evs.lacalade.fr)

**PARIH83 le 6 juin**  
Sensibilisation handicap

**SENSIBILISATION Handicap**

**VENDREDI 6 JUIN**

**9h-12h**  
Accueillir des personnes en situation de handicap

**13h-16h**  
La communication inclusive

Lieu : La Calade Pl. de l'Eglise à Fayence  
Infos & réservation : 04.94.84.20.40 - [evs.lacalade@gmail.com](mailto:evs.lacalade@gmail.com)

# Mots et Merveilles

NEW

## CONTES À LA CAMPAGNE

Nous avons le plaisir de vous présenter une tournée de conteurs "Mots et Merveilles" qui sillonnnera nos villages du Var.

Cette initiative vise à raviver la tradition orale et à créer des moments de partage et de convivialité pour les familles au cœur de nos communautés.

La tournée accueillera des conteurs locaux professionnels.

La tournée se déroulera sur deux jours, avec des représentations dans divers lieux emblématiques de nos villages. Les spectacles auront lieu en plein air ou dans des salles, selon les conditions météorologiques.

### **Objectifs:**

- Dynamiser nos territoires ruraux
- Promouvoir la culture en milieu rural par le conte
- Renforcer les liens entre les habitants et les familles.

Elle s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine local et de soutien aux artistes.

Les spectacles sont ouverts à tous, petits à partir de 8 ans et grands.

La participation est libre.

Une expérience inoubliable où les mots prennent vie et où l'imagination n'a pas de limites !

La Fédération des Foyers Ruraux vous propose

# Mots et Merveilles

Contes à la campagne



Merci de privilégier le covoiturage

## Histoire de se faire bien peur une fois pour toutes

par Muriel Revallon

Petits contes traditionnels un peu cruels... Mais bon, ça va !  
Tout public doté d'un peu de cran ! A partir de 8 ans

**Jeu 8.05** à 18h45  
pl. de l'Eglise  
à Tavernes  
repli à la médiathèque  
selon météo

**Ven 9.05** à 18h45  
pl. de l'Eglise  
à Bagnols en Forêt  
repli au foyer municipal  
selon météo

04.94.84.14.86

La Fédération des Foyers Ruraux vous propose

# Mots et Merveilles

Contes à la campagne



Ne pas jeter sur la voie publique.

## L'APPEL DE LA MER

par Claudia Mad'moizèle

Un spectacle musical pour plonger dans l'univers des mers et des océans du monde. Tout public à partir de 8 ans.

**Jeu 8.05** à 18h45  
pl. de l'Eglise  
à Tourrettes  
repli au 1000 Clubs à Fayence selon météo

**Ven 9.05** à 18h45  
Le Bastidon  
à Sillans  
la Cascade

04.94.84.14.86

04.94.84.14.86





SILLANS LA CASCADE - BASTIDON

**18 MAI 2025 A PARTIR DE 9H**

Randos VTT, VTC, Pédestre  
Jeux Plein Air, Tir à l'arc, Gym...

Entrée Adultes: 5€

Enfants jusqu'à 12 ans : Gratuit

Petites restaurations



Renseignements : 06 50 68 75 94



## LE FOYER RURAL DE LA VERDIÈRE FÊTE SES

**60 ANS**

**27-28 JUIN**

C'est l'heure de la fête !

Vous êtes invités à un week-end de partage,  
de rires et de gourmandises !

Merci de confirmer votre présence !

83560 La Verdière

Tél : 04 94 04 19 37

foyerrural83@gmail.com



Le 4 Juin 2025 le Foyer Rural  
de Bagnols-En-Forêt



vous propose une journée au

**Rocher Mistral**

**Un parc de loisirs**

**8 spectacles et animations au cœur  
d'un parc de loisirs unique en  
Provence**



L'excursion en car vous emmènera à La Barben pour découvrir un parc de loisirs unique en Provence : le "Rocher Mistral".

Profitez d'une journée libre pour explorer le château millénaire de La Barben et plonger dans l'histoire provençale.

Voyagez dans le temps grâce à 8 spectacles captivants et de nombreuses animations cascades, comédie, danse, combats à l'épée qui raviront petits et grands.

Déjeuner libre, un restaurant, un snack, un espace pique-nique sont disponibles.

Prix adhérent foyer rural : 60 € - Prix non adhérent: 65 €.

Incluant le transport en car et l'entrée au parc.

Départ à 7h15 précise au parking Notre-Dame Bagnols-En-Forêt. Retour à 19h30 environ.  
Inscription au foyer rural de Bagnols-En-Forêt aux heures d'ouverture à partir du 10/03/2025.

Date limite d'inscription le 26 avril 2025.

Excursion assurée sous réserve d'un minimum de 40 personnes. Parlez-en autour de vous.

250 Villageois costumés

Dimanche 6 Juillet 2025

12ème Edition



**La Fête du Pain**  
Fayencée comme en 1900...

Musiques, Chants et Danses Provençales, Métiers anciens, Sarcophages, Théâtre  
Marché d'antan, Jeux à l'ancienne, Voitures anciennes, Bal et Repas Champêtres

**Entrée gratuite**



Infos pratiques : 04.94.76.01.02



www.four-du-mitan.fr

La fête du pain de Fayence

Navettes gratuites  
Parking piscine  
Fayence